

SCORE



Société de Commissaires aux Comptes Membre de la CRCC de Poitiers
Siège social : 125, avenue Gambetta • 17103 Saintes cedex
Tél. 05 46 93 70 91 • Fax 05 46 93 80 00

WEST ROCK

Association

14, Rue Louis de Savoie
16100 COGNAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Etablissements : 2 ter, avenue de la République • 16340 L'Isle-d'Espagnac • Tél. 05 45 69 19 19 • Fax 05 45 68 60 58
13, rue Vernier • 75017 Paris • Tél. 01 43 12 80 00 • Fax 01 42 66 54 43

SCORE



Société de Commissaires aux Comptes Membre de la CRCC de Poitiers

Siège social : 125, avenue Gambetta • 17103 Saintes cedex

Tél. 05 46 93 70 91 • Fax 05 46 93 80 00

WEST ROCK

Association

14, Rue Louis de Savoie
16100 COGNAC



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre association, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Dans le cadre de nos appréciations des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées et des informations fournies dans l'annexe de vos comptes annuels et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

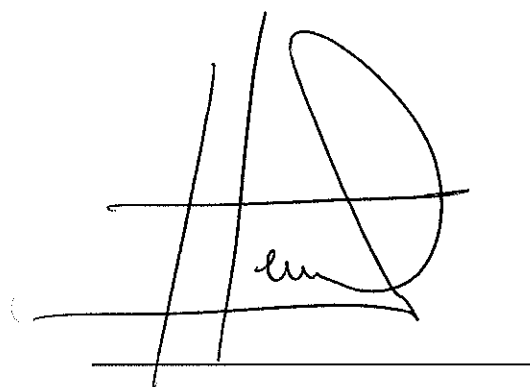
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte-rendu financier et dans les documents mis à la disposition des membres de l'association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saintes, le 13 Mai 2013

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. PERNOT', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Pour la SARL SCORE
Jérôme PERNOT
Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 200,30	1 200,30		587,38
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outilla	284 498,42	104 801,32	179 697,10	216 220,36
Autres immobilisations corporelles	38 040,49	15 483,06	22 557,43	9 547,39
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	328 739,21	121 484,68	202 254,53	226 355,13
Stocks				
Marchandises	355,95		355,95	717,73
Créances				
Usagers et comptes rattachés	54 823,61		54 823,61	10 552,43
Autres créances	21 522,33		21 522,33	20 125,86
Divers				
Disponibilités	83 767,89		83 767,89	74 889,32
Charges constatées d'avance	1 334,03		1 334,03	7 177,26
ACTIF CIRCULANT	161 803,81		161 803,81	113 482,60
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	485 543,02	121 484,68	364 058,34	339 817,73

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Bilan

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Report à nouveau	79 742,06	43 841,49
RESULTAT DE L'EXERCICE	20 459,16	65 900,57
Subventions d'investissement	147 056,04	173 236,37
FONDS PROPRES	247 257,26	252 978,43
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Découverts et concours bancaires		120,10
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		120,10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 300,77	23 463,42
Dettes fiscales et sociales	35 838,04	32 767,14
Autres dettes	3 773,45	3 773,45
Produits constatés d'avance	62 888,82	26 715,19
DETTES	116 801,08	86 839,30
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	364 058,34	339 817,73

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois
Ventes de marchandises	15 863,46	12 623,44
Production vendue	181 042,71	169 257,39
Subventions d'exploitation	269 428,99	226 890,00
Reprises et Transferts de charge	848,83	147,41
Autres produits	24 508,01	11 598,26
Produits d'exploitation	491 692,00	420 516,50
Achats de marchandises	5 804,96	4 640,98
Variation de stock de marchandises	361,78	-263,46
Autres achats non stockés et charges externes	214 069,67	172 520,56
Impôts et taxes	7 947,10	10 170,64
Salaires et Traitements	146 764,29	132 315,48
Charges sociales	75 944,36	45 921,79
Amortissements et provisions	40 140,07	22 684,30
Autres charges	6 857,31	5 970,75
Charges d'exploitation	497 889,54	393 961,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 197,57	26 555,46
Produits financiers	2 001,57	1 102,09
Charges financières	1,43	1 013,45
Résultat financier	2 000,14	88,64
RÉSULTAT COURANT	4 197,40	26 644,10
Produits exceptionnels	28 214,56	14 362,48
Charges exceptionnelles	34,00	36,01
Résultat exceptionnel	28 180,56	14 326,47
Impôts sur les bénéfices	3 524,00	5 070,00
EXCEDENT OU DEFICIT	20 459,16	35 900,57
Contribution volontaires en nature		
Total des produits		
Total des charges		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Comptes annuels

2012

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

Annexe

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS WEST ROCK

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 364 058 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 20 459 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/04/2013 par les dirigeants de l'entreprise.

*Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes*

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, la loi n° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 83-1020 du 29/11/1983, et conformément aux dispositions des règlements comptables 2000-06 et 2003-07 sur les passifs, 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs et 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et évaluation des actifs.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 8 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 7 ans

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

L'association a bénéficié d'une subvention globale de 182 800 euros en 2011.
Cette subvention est reprise au même rythme que le matériel financé par son intermédiaire.

SUBVENTION D'EXPLOITATION

Sur l'exercice 2012, le montant global des subventions perçues ou restant à percevoir est de 269 429 euros dont :

- Ville de Cognac	140 312 euros
- Conseil Régional	27 300 euros
- Conseil Général	16 500 euros
- DRAC	16 500 euros
- Pays Ouest Charente	10 700 euros
- Ville de Cognac	27 712 euros (mise à disposition personnel)

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

FISCALITE

L'association est fiscalisée sur la partie DIFFUSION. Le montant de l'impôt sur les sociétés correspondant s'élève à 3.5k€.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 700		2 500	1 200
Immobilisations incorporelles	3 700		2 500	1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	290 897		6 398	284 498
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		5 800		5 800
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	22 773	10 239	772	32 240
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	313 670	16 039	7 171	322 539
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	317 370	16 039	9 671	323 739

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 113	587	2 500	1 200
Immobilisations incorporelles	3 113	587	2 500	1 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	74 676	36 523	6 398	104 801
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		40		40
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 226	2 989	772	15 443
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	87 902	39 553	7 171	120 284
ACTIF IMMOBILISE	91 015	40 140	9 671	121 485

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 77 680 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	54 824	54 824	
Autres	21 522	21 522	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 334	1 334	
Total	77 680	77 680	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Sont notamment compris dans les autres créances, le solde de la subvention 2012 Pays Ouest Charente à hauteur de 4 280 euros et la subvention de la Ville de Cognac pour la compensation ménage 2012 pour un montant de 2 824 euros.

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	226
Subvention à recevoir	100
Banque - Intérêts courus à recevoir	2 002
Total	2 328

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 116 801 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 301	14 301		
Dettes fiscales et sociales	35 838	35 838		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	3 773	3 773		
Produits constatés d'avance	62 889	62 889		
Total	116 801	116 801		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Les autres dettes correspondent à la régularisation de la subvention 2011 du Pays Ouest Charente pour 3 773,45 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	12 268
Dettes provis. pr congés à payer	7 851
Personnel - autres charges à payer	303
Charges sociales s/congés à payer	2 748
Formation AFDAS	2 241
Etat - autres charges à payer	2 408
Divers - charges à payer	3 773
Total	31 593

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 334		
Total	1 334		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	62 889		
Total	62 889		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	34	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		399
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 003
Subventions d'investissement virées au résultat		26 180
Produits sur exercices antérieurs		632
TOTAL	34	28 215

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux Comptes